

**Commune de BELLEGARDE**

# Débat d'orientation budgétaire 2009

---

*Conseil Municipal du 24 février 2009*

Le Conseil Municipal est invité comme chaque année à tenir son débat d'orientation budgétaire (DOB) et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif. Bien que la tenue d'un tel débat soit obligatoire (loi du 6 février 1992 ; article L.2312 et suivants du CGCT), ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

Le DOB est l'occasion pour les membres du Conseil d'être informés sur le contexte dans lequel s'inscrit le budget communal, d'en examiner l'évolution, de débattre de la stratégie financière et fiscale de la commune ainsi que de sa politique d'équipement.

- ***Première Partie : Structure du budget communal***
- ***Deuxième Partie : Evolution du budget communal***
- ***Troisième Partie : Grandes orientations 2009***

*Première Partie :*  
***STRUCTURE DU BUDGET COMMUNAL***

Le budget communal se décompose en :

### **Une section de fonctionnement**

Elle comprend des dépenses courantes n'affectant pas le patrimoine communal : frais de personnel, frais de gestion (fluides, fournitures, entretien courant...), frais financiers (notamment intérêts des emprunts), autres charges de gestion courante (participations aux structures intercommunales, subventions au C.C.A.S., aux associations...), amortissements et provisions.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales, la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'Etat, le Département ou la Communauté de communes, les produits des services (recettes perçues sur les usagers : repas de cantine, accueil de loisirs, crèche (multi-accueil), concessions de cimetières, droits de stationnement...) et les « autres produits de gestion courante » (revenus des immeubles, locations...).

Les recettes de fonctionnement n'ont pas d'affectation spécifique précise dans les dépenses de fonctionnement.

### **Une section d'investissement**

Elle a trait au patrimoine de la commune. Elle est alimentée en recettes par l'emprunt, des subventions d'équipement, le FCTVA et par l'autofinancement.

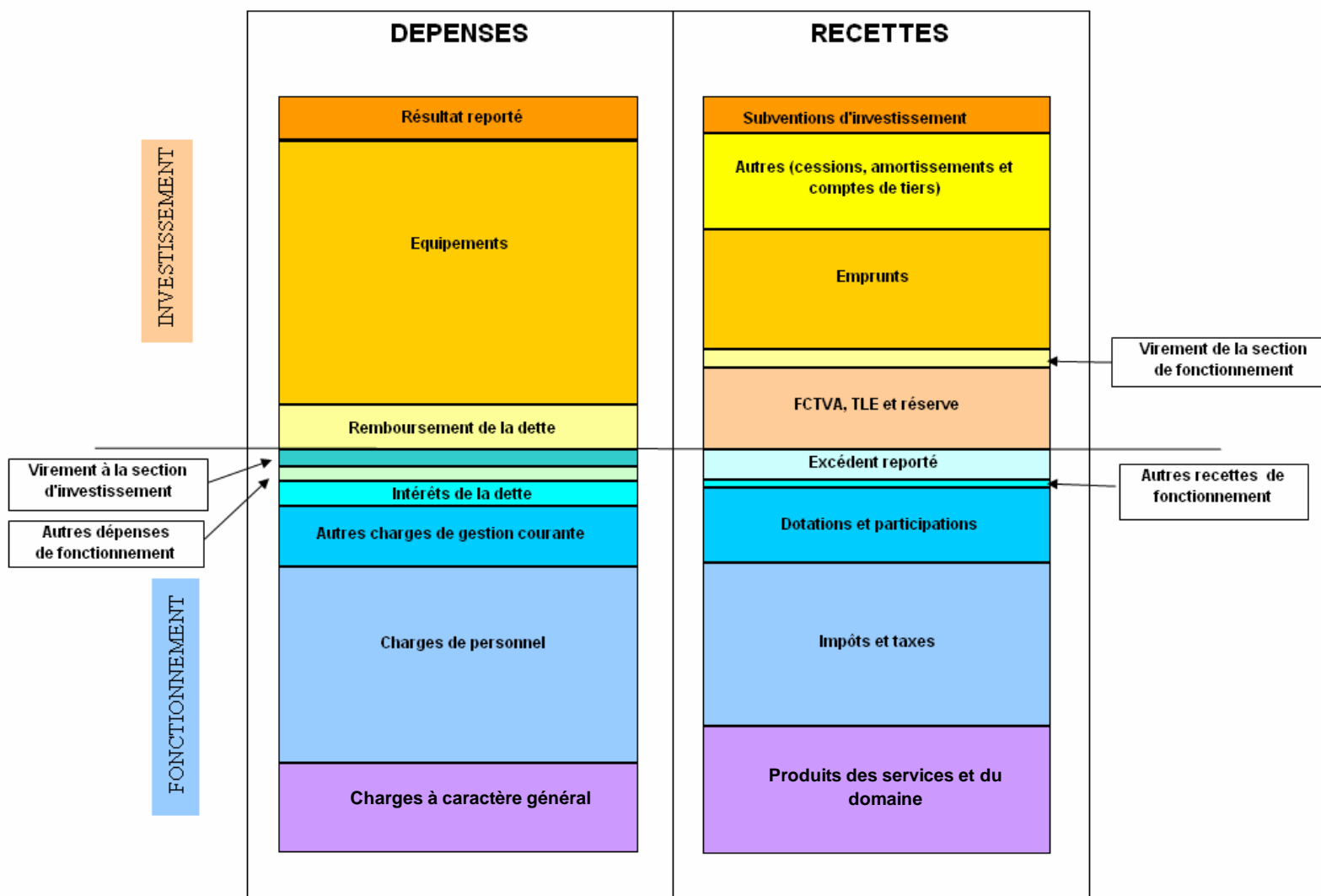
Ainsi, lorsque la commune souhaite réaliser des dépenses d'investissements nouvelles (construction d'un nouvel équipement comme, par exemple, un équipement sportif, la réfection de la voirie, l'aménagement d'espaces verts et de places publiques, l'achat de terrains, ou l'acquisition de véhicules...), elle peut les financer :

- en obtenant des subventions d'équipement qui couvriront pour partie ces dépenses,
- en recourant à l'emprunt, mais ceci augmente l'endettement et les frais financiers en fonctionnement,
- en ayant recours à l'autofinancement.

L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement (Recettes réelles de fonctionnement – Dépenses réelles de fonctionnement = capacité d'autofinancement).

Cet excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement alimente en recettes la section d'investissement.

## STRUCTURE BUDGETAIRE (Exercice 2008 - Prévisions)



*Deuxième Partie :*  
***EVOLUTION DU BUDGET COMMUNAL***

# I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

## *Dépenses*

- *Dépenses de fonctionnement par chapitre 2007 et 2008*
- *Evolution des principales charges de fonctionnement - nature*
- *Evolution des principales charges de fonctionnement - services*

## *Recettes*

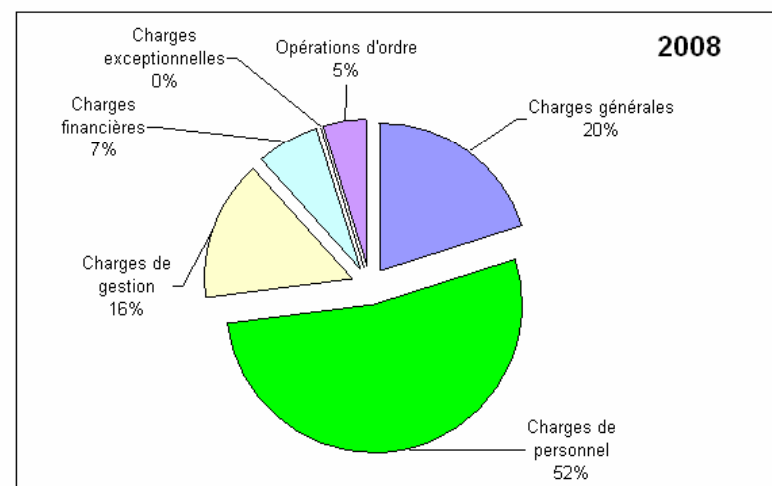
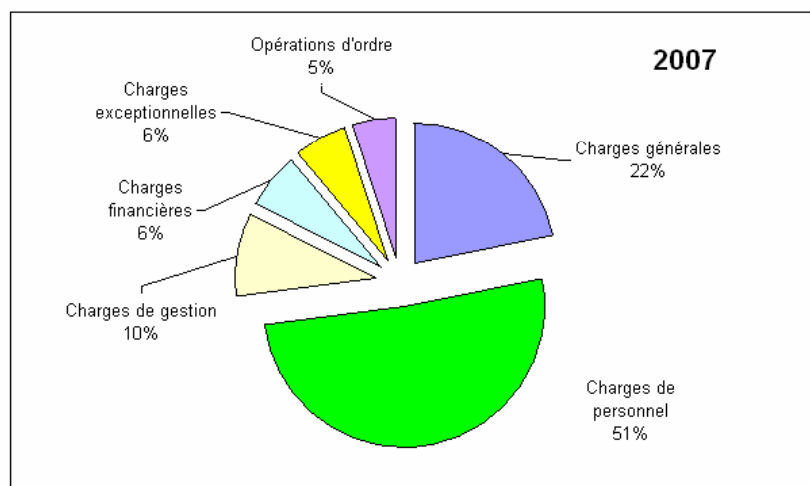
- *Recettes de fonctionnement par chapitre 2007 et 2008*
- *Evolution des principaux produits de fonctionnement*



## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

	réalisé 2007	réalisé 2008	variation 2008/2007
011 Charges générales	1 321 184	1 249 122	-5%
012 Charges de personnel	3 045 650	3 255 683	7%
65 Charges de gestion	570 464	973 530	71%
66 Charges financières	383 415	422 339	10%
67 Charges exceptionnelles	367 634	7 223	-98%
042 Opérations d'ordre	303 290	290 703	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>5 991 636 €</b>	<b>6 198 599 €</b>	<b>3%</b>

Changement d'imputation au niveau de la subvention versée au budget fêtes :  
351 000 € en 2007 au chapitre 67  
334 000 € en 2008 au chapitre 65



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 3% en 2008.

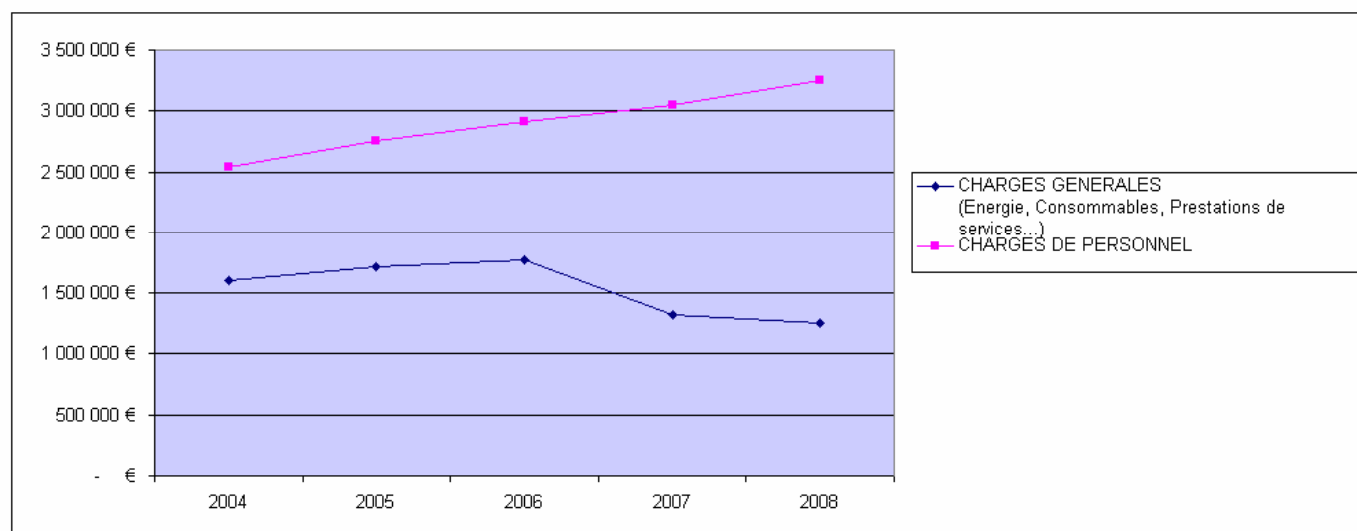
Les charges de personnel représentent un peu plus de 50 % des dépenses totales de fonctionnement, ce qui est satisfaisant puisque, en règle générale, elles représentent pour les collectivités entre 45% et 60% des charges de fonctionnement.

Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (excédent de fonctionnement viré en investissement) est une dépense prévisionnelle mais qui ne se réalise pas. Il était de 303 607 € en 2008 contre 919 476 € en 2007 soit une baisse de 66 %. En 2009, il devrait remonter à plus de 650 000 €.

## EVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

*Nature*

	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
CHARGES GENERALES (Energie, Consommables, Prestations de services...)	1 604 827 €	1 717 535 €	1 776 332 €	1 321 184 €	1 249 122 €
CHARGES DE PERSONNEL	2 543 385 €	2 756 692 €	2 916 291 €	3 045 650 €	3 255 683 €



Ces dernières années, on constate :

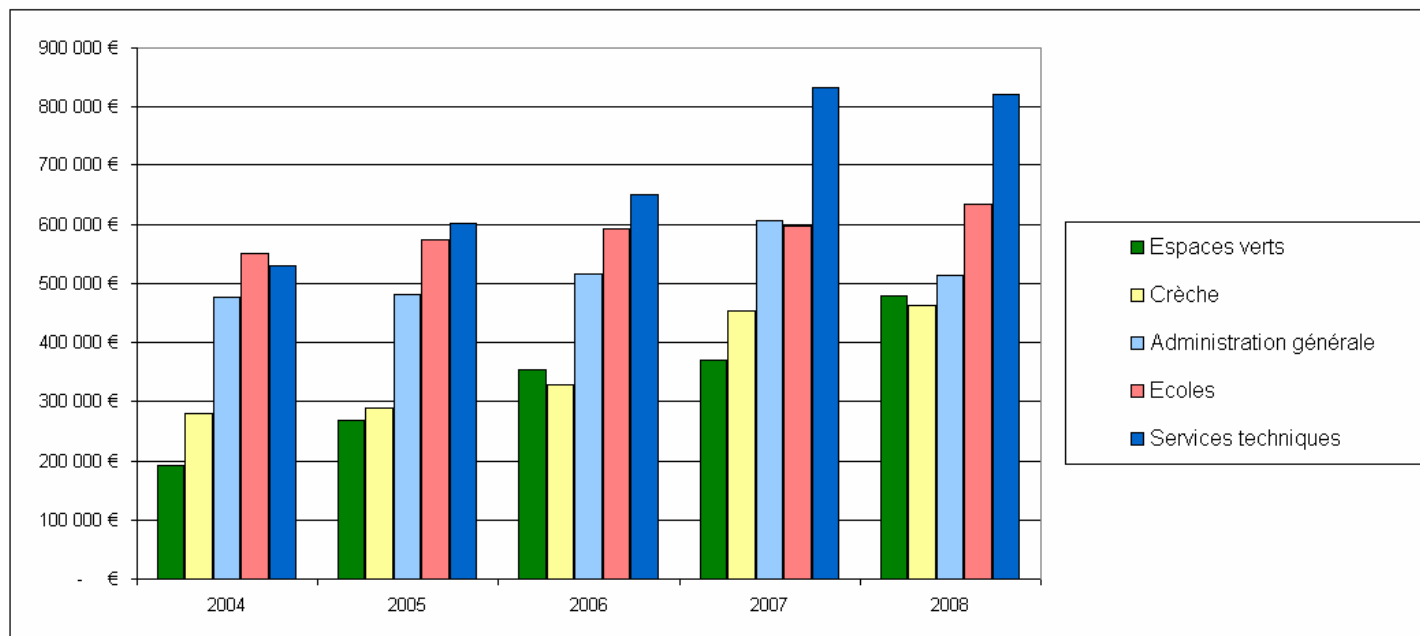
- Une baisse progressive des charges à caractère général caractérisant une maîtrise des dépenses courantes
- Une augmentation des charges de personnels de plus 6% en moyenne par an

On constate également un glissement constant des charges liées au personnel contractuel vers le personnel titulaire. Les mesures de consolidation des emplois sont respectueuses du Code du Travail. En effet, la rémunération du personnel non titulaire passe de 290 000 € en 2004 à 240 000 € en 2008. Cet effort sera particulièrement marqué en 2009 car la rémunération des contractuels est estimée à 150 000 €.

En 2009, les charges générales devraient poursuivre leur baisse progressive et les charges de personnels devraient n'augmenter que de 3,5%.

## EVOLUTION DES PRINCIPALES CHARGES DE FONCTIONNEMENT *Services*

		REALISE (dépenses courantes et charges de personnel)				
		2004	2005	2006	2007	2008
823	Espaces verts	192 475 €	267 705 €	353 093 €	370 491 €	479 734 €
64	Crèche	279 800 €	290 181 €	329 361 €	452 621 €	463 048 €
020	Administration générale	477 664 €	482 314 €	514 803 €	606 817 €	513 614 €
211/12	Ecoles	550 503 €	573 514 €	591 285 €	596 909 €	634 108 €
810	Services techniques	530 942 €	602 061 €	650 221 €	831 774 €	820 598 €

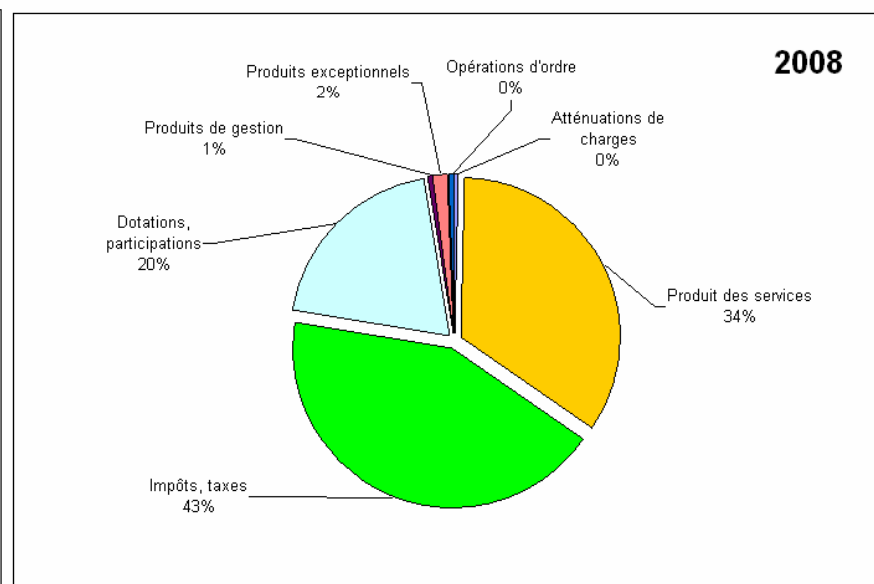
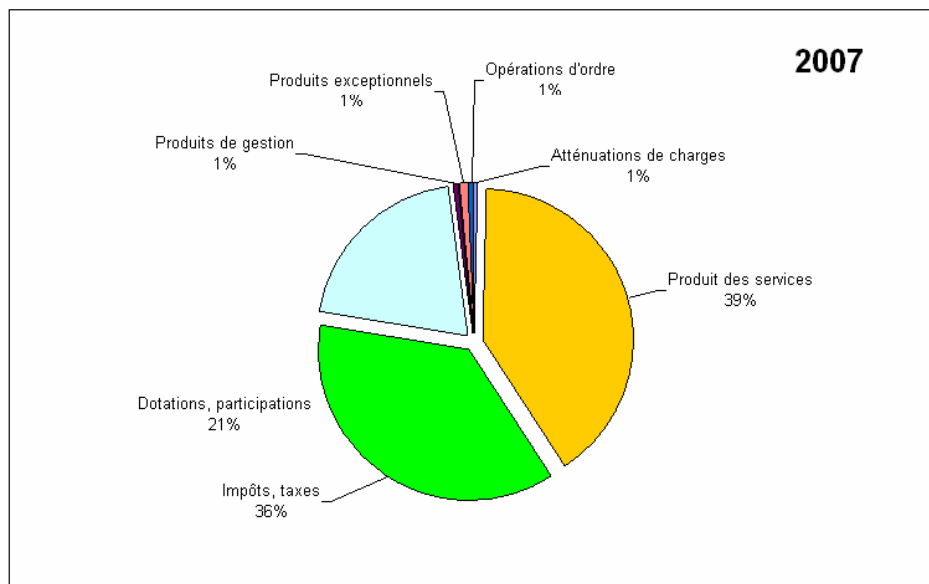


Il est intéressant d'analyser et d'observer l'évolution des principaux postes de dépenses par service qui sont les espaces verts, la crèche, l'administration générale, les écoles et les services techniques. Le service le plus coûteux, toutes dépenses confondues (dépenses courantes et charges de personnel), est incontestablement les services techniques.

En cinq ans, les dépenses liées aux espaces verts ont augmentées de 150%.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

	réalisé 2007	réalisé 2008	variation 2008/2007	
013 Atténuations de charges	36 389	30 938	-15%	Remboursement congés longue maladie et congés maternité
70 Produit des services	2 863 310	2 220 758	-22%	Redevance Sita 1 751 076 € en 2008 contre 2 348 865 € en 2007
73 Impôts, taxes	2 600 222	2 763 991	6%	Augmentation de la dotation de solidarité communautaire en 2008 et de la base des impôts
74 Dotations, participations	1 460 344	1 279 754	-12%	Baisse de la participation de la CAF pour la crèche et l'accueil de loisirs
75 Produits de gestion	40 118	38 350	-4%	Produits des locations
77 Produits exceptionnels	56 004	100 146	79%	Variations importantes liées au caractère exceptionnel des opérations qui les sous-tendent (ex : sinistres...).
042 Opérations d'ordre	37 112	28 190	-24%	Ventes de terrains ou matériels - recette neutre compensée par une dépense en investissement
<b>TOTAL</b>	<b>7 093 499 €</b>	<b>6 462 127 €</b>	<b>-9%</b>	



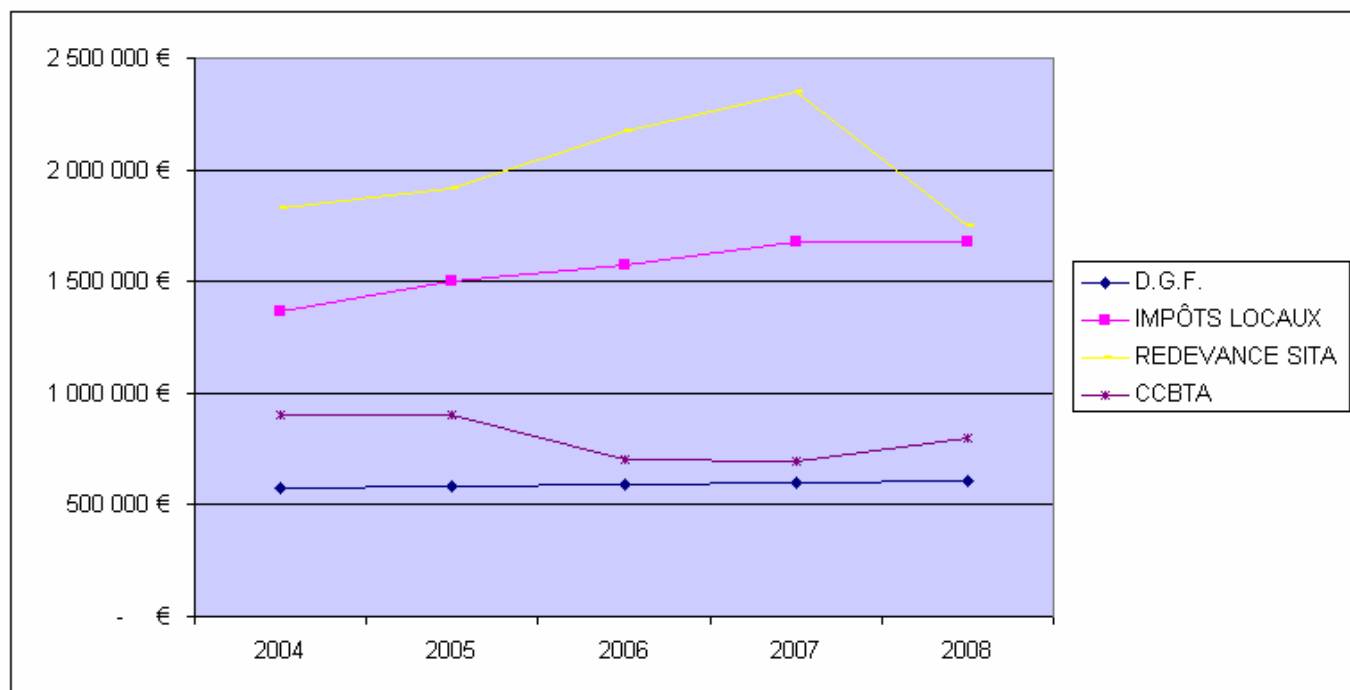
Les recettes de fonctionnement ont fortement baissé (-9%), ce qui correspond à une perte de recettes de 600 000 € (diminution de la redevance SITA liée à une baisse de son activité).

L'excédent reporté est une recette prévisionnelle qui correspond au résultat de clôture de l'année précédente. Il a augmenté de 75% en 2008 (492 647€ en 2008 contre 282 098 € en 2007).

En 2009, l'excédent continuera sa progression puisqu'il est évalué à 756 174€ (résultat 2008).

## EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
REDEVANCE SITA	1 828 064 €	1 919 991 €	2 172 702 €	2 348 865 €	1 751 076 €
IMPÔTS LOCAUX	1 365 927 €	1 503 972 €	1 569 945 €	1 679 441 €	1 676 433 €
PARTICIPATION CCBTA	904 872 €	904 872 €	702 056 €	693 202 €	799 141 €
D.G.F.	576 521 €	582 286 €	592 304 €	601 561 €	609 492 €



## II. SECTION D'INVESTISSEMENT

- *Vue d'ensemble de la section - réalisations 2008*
- *Evolution des principales dépenses d'investissement*
- *Evolution des principales recettes d'investissement*

## VUE D'ENSEMBLE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### Réalizations 2008

#### Dépenses

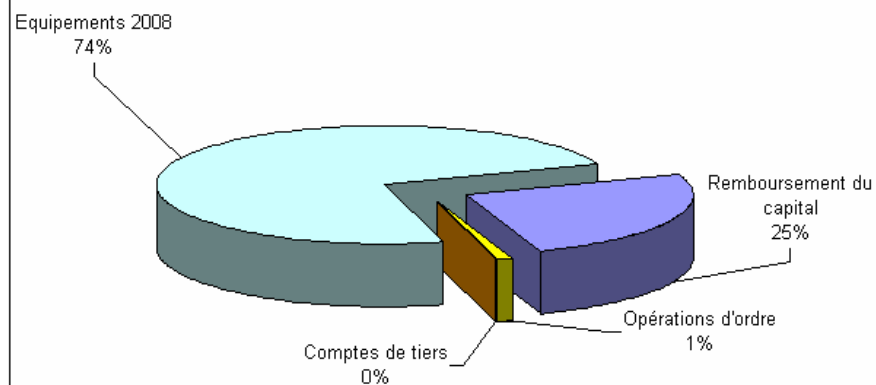
Remboursement du capital	747 113
Opérations d'ordre	28 190
Comptes de tiers	1 423
Equipements 2008	<u>2 176 494</u>
	2 951 797 €

#### Recettes

TLE, FCTVA, réserve	1 381 205
Subventions d'investissement	166 543
Opérations d'ordre	290 703
Emprunts	<u>1 730 000</u>
	3 568 451 €

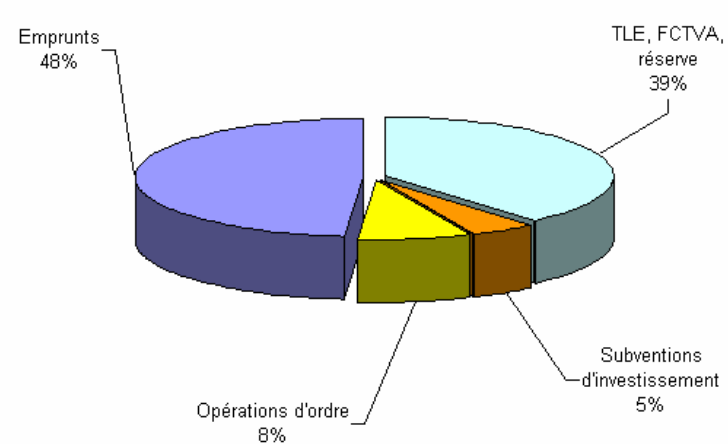
#### DEPENSES INVESTISSEMENT

2008



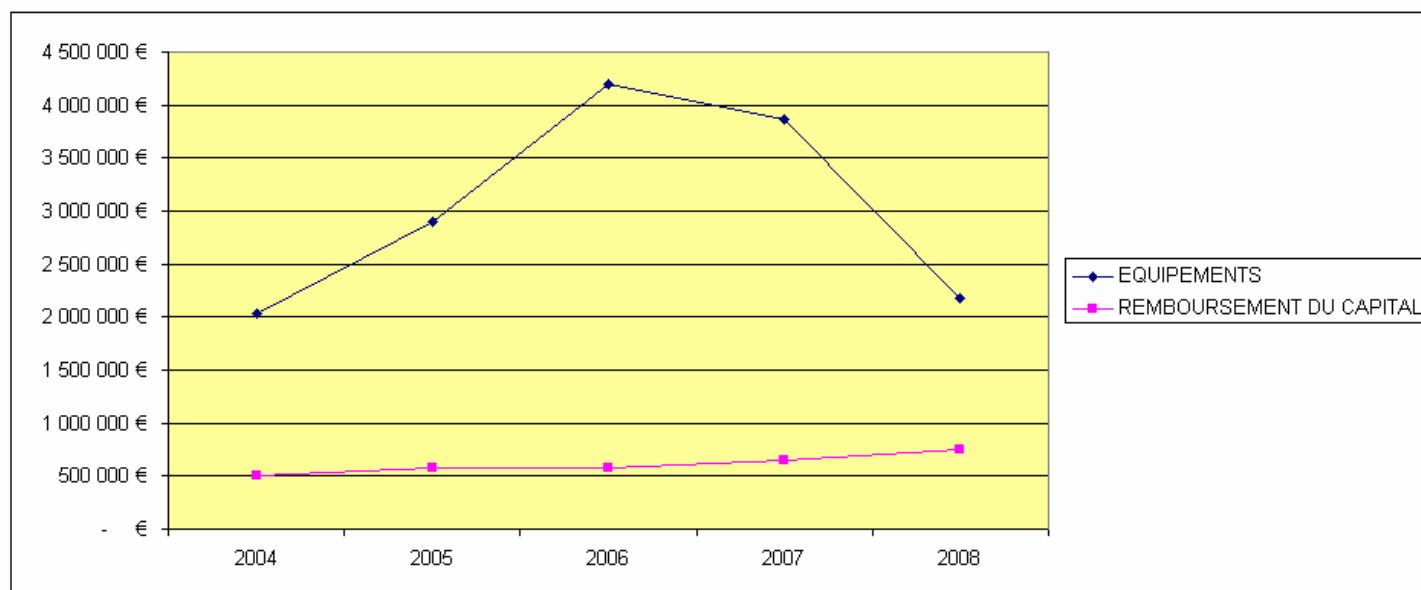
#### RECETTES INVESTISSEMENT

2008



## EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
EQUIPEMENTS	2 037 700 €	2 894 817 €	4 196 329 €	3 861 197 €	2 175 071 €
REMBOURSEMENT DU CAPITAL	504 950 €	571 808 €	580 972 €	646 951 €	747 113 €



En **2007**, les dépenses d'équipement se sont élevées à 3 861 197 € soit **632 € / hab**.

Pour les communes de la même strate démographique, la moyenne départementale et régionale sont respectivement de **447 € / hab** et **464 € / hab**.

En **2008**, le montant des dépenses d'équipement a atteint un niveau plus raisonnable soit **356 € / hab** et passe ainsi en dessous des moyennes départementale et régionale.

Les recommandations de l'audit financier réalisé par le percepteur, qui consistait à faire une pause dans les investissements, ont donc été respectées.



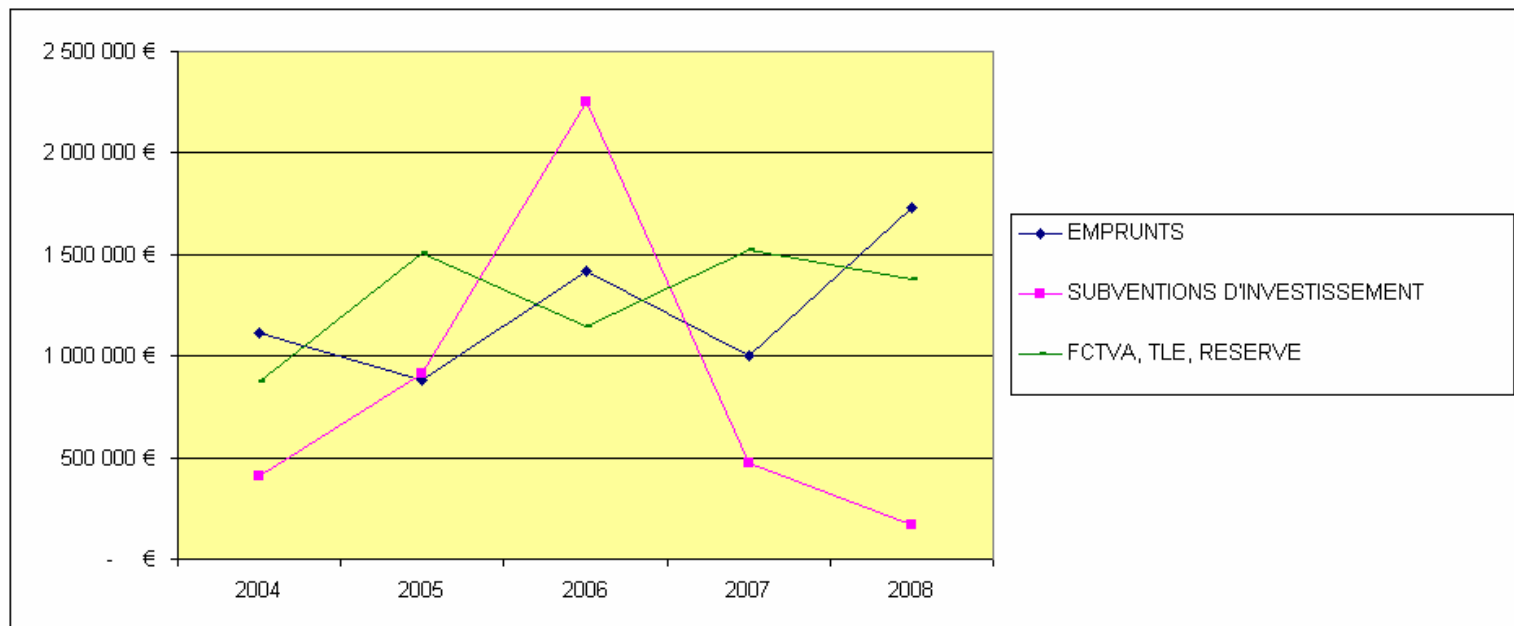
## EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
EMPRUNTS	1 112 000 €	880 000 €	1 419 000 €	1 000 000 €	1 730 000 €
FCTVA, TLE, RESERVE	874 817 €	1 508 252 €	1 146 826 €	1 522 107 €	1 381 205 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	406 695 €	916 241 €	2 253 369 €	473 774 €	166 543 €

Participation au PAE de plus de 200 000 € en 2004 et 2005

1,3 million € de participation de Lafarge pour la réalisation du passage inférieur



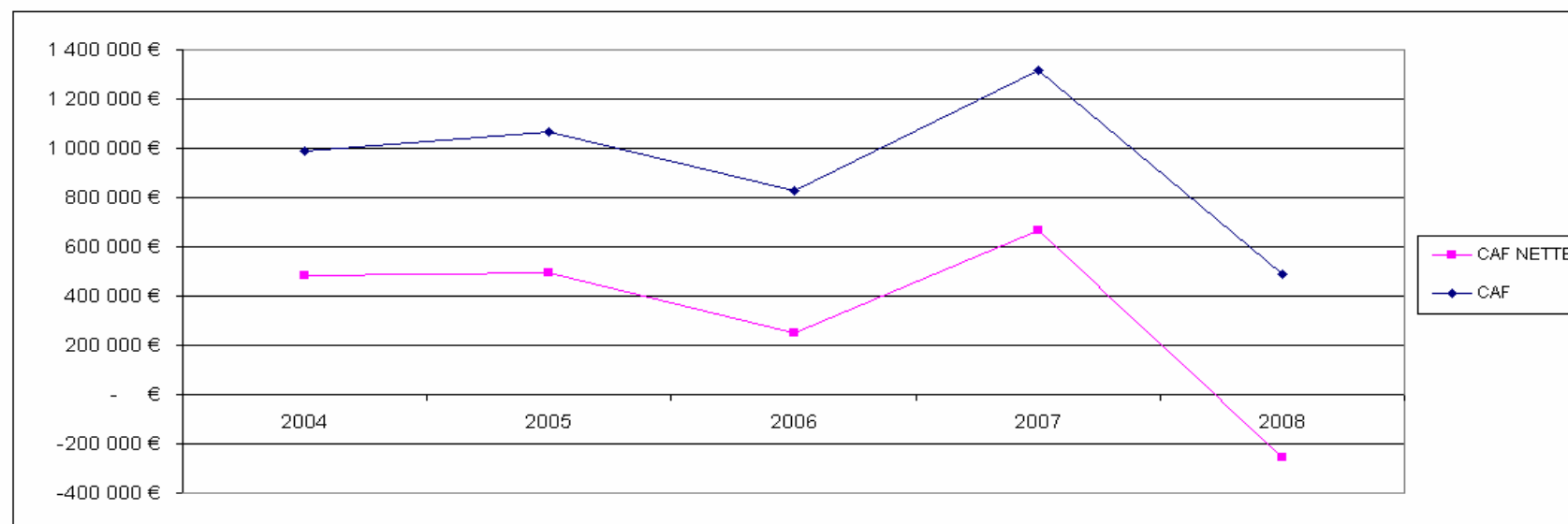
# III. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

-

## EQUILIBRE REEL

## EVOLUTION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	5 506 026 €	5 757 903 €	6 069 157 €	5 688 346 €	5 907 897 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (b)	6 494 724 €	6 825 819 €	6 898 435 €	7 002 903 €	6 397 652 €
<b>CAF (b-a)</b>	<b>988 698 €</b>	<b>1 067 916 €</b>	<b>829 278 €</b>	<b>1 314 557 €</b>	<b>489 756 €</b>
Remboursement capital des emprunts (c)	504 950 €	571 808 €	580 971 €	646 951 €	747 113 €
<b>CAF NETTE (b-a-c)</b>	<b>483 748 €</b>	<b>496 108 €</b>	<b>248 307 €</b>	<b>667 606 €</b>	<b>- 257 357 €</b>



### **Définitions :**

**CAF (Capacité d'autofinancement) :** Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement.

**CAF nette :** Il s'agit de la CAF diminuée du remboursement en capital de la dette. Elle mesure la capacité de la Commune à financer ses dépenses d'investissement une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.

La forte chute de la capacité d'autofinancement constatée en 2008 résulte principalement de la baisse significative de la redevance de SITA FD : 2,3 millions d'euros en 2007 contre 1,7 millions d'euros en 2008.

En 2009, la Commune souhaite augmenter sa CAF ou du moins stopper cette diminution. Il existe pour cela deux possibilités :

1) Augmenter les recettes de fonctionnement (augmentation des impôts et/ ou augmentation des produits perçus sur les usagers par l'intermédiaire des tarifs communaux).

2) Réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement.

Dans le contexte économique actuel, la municipalité privilégie la deuxième solution afin de n'augmenter ni les impôts ni les tarifs communaux.

Pour 2009, la CAF devrait tout de même légèrement baisser par rapport à 2008 et le déficit de CAF nette devrait s'accroître en raison de l'augmentation du remboursement en capital de la dette.

Cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir notamment du fait des emprunts découlant de la réalisation des équipements publics dans la future ZAC des Ferrières.

Il est donc indispensable de maîtriser les dépenses de fonctionnement pour résorber le plus rapidement le déficit de la CAF nette.

## VERIFICATION DE L'EQUILIBRE REEL

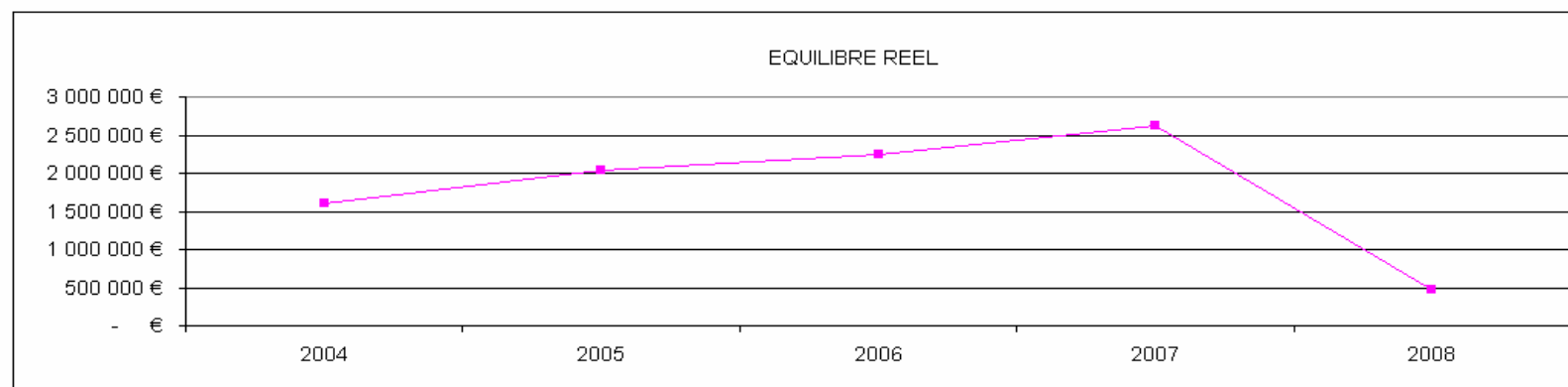
	2004	2005	REALISE 2006	2007	2008
Ressources propres nettes d'investissement* (a)	2 117 377 €	2 614 939 €	2 834 091 €	3 272 591 €	1 223 411 €
Remboursement capital des emprunts (b)	504 950 €	571 808 €	580 971 €	646 951 €	747 113 €
<b>vérification de l'équilibre (a-b)</b>	<b>1 612 427 €</b>	<b>2 043 131 €</b>	<b>2 253 120 €</b>	<b>2 625 640 €</b>	<b>476 299 €</b>

Ce tableau permet de vérifier une condition essentielle de l'équilibre budgétaire réel : le remboursement en capital des annuités d'emprunts doit être exclusivement couvert par des fonds propres (c'est-à-dire le résultat de l'opération (a-b) doit être positif).

On constate que l'excédent (a-b) a fortement baissé en 2008, notamment en raison d'un important déficit d'investissement en 2007 reporté en 2008 (soit 723 000 €) et de la baisse du virement.

Pour 2009, la condition de l'équilibre réel sera respectée puisque les fonds propres devraient s'élever à plus de 2,8 millions d'euros et le remboursement du capital à 870 000 €, soit un excédent de plus de 1,9 million d'euros. Cette situation assez confortable en 2009 résulte essentiellement d'une recette liée à la vente d'un terrain à SITA pour 1,3 million d'euros.

En revanche, pour les années à venir, cette obligation sera de plus en plus difficile à respecter puisque la tendance est à la baisse des ressources propres et à l'augmentation du remboursement du capital de la dette.



\* Il s'agit du virement, des dotations aux amortissements, des produits des cessions d'immobilisation, de l'excédent de fonctionnement capitalisé déduit du déficit d'investissement reporté, de l'excédent d'investissement reporté s'il y a lieu et des fonds globalisés d'investissement (TLE, FCTVA)

## IV. FISCALITE

En 2007, le produit des impositions directes s'élevait à 1 679 441 € correspondant aux taux suivants: taxe d'habitation 12,45% ; taxe sur le foncier bâti 16,37% et taxe sur le foncier non bâti 79,80%.

En 2008, la nouvelle municipalité s'était engagée à ne pas augmenter le taux des impôts locaux et avait même décidé de baisser le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties passant ainsi de 79,80% à 60%. En 2008, avec une augmentation des bases de 1,6%, le produit de la fiscalité directe s'est élevé à 1 676 433 €.

En 2009, pour la deuxième année consécutive, les taux ne seront pas augmentés mais avec la réévaluation des bases estimée à + 2%, le produit fiscal devrait atteindre plus de 1 700 000 €.

A titre de comparaison, les taux moyens communaux constatés au niveau national et départemental sont nettement supérieur à ceux de la Commune à une exception près (celui de la T.F.P.N.B comparé à la moyenne nationale).

<b>2008</b>	<b>TH</b>	<b>TFPB</b>	<b>TFPNB</b>
<b>BELLEGARDE</b>	<b>12,45 %</b>	<b>16,37%</b>	<b>60%</b>
<b>Taux moyens communaux au niveau national</b>	<b>14,57 %</b>	<b>18,74%</b>	<b>44,81%</b>
<b>Taux moyens communaux au niveau du département du GARD</b>	<b>15,95 %</b>	<b>23,25%</b>	<b>64,72%</b>

## V. ENDETTEMENT

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'endettement du budget principal (capital restant dû) s'élève 8 514 525 € et l'endettement total de la Commune, budgets annexes inclus, s'élève à 9 228 095 € ce qui équivaut à 1 511 € / habitant.

Au 31 décembre 2008, l'endettement de la Commune est aggravé suite aux emprunts réalisés pour financer le bassin d'eau potable, la fin des travaux des arènes et les quelques nouveaux projets 2008. Le capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2009 s'élève à 9 497 412 €, pour le budget principal, et à 11 115 730 € pour l'ensemble des budgets soit 1 820 € / habitant.

La Commune est donc fortement endettée et les importants investissements publics futurs découlant de la création de la ZAC des Ferrières vont alourdir le poids de la dette. En effet, pour financer les seuls équipements publics de la ZAC (groupe scolaire et cuisine centrale notamment), la Commune devrait emprunter, dans les deux années à venir, environ quatre millions d'euros.

# CONCLUSION – SITUATION ACTUELLE

- **La Commune doit faire face à une baisse significative de ses ressources de fonctionnement par des économies de dépenses.**
- **La Capacité d'Autofinancement (C.A.F.) est inquiétante.**
- **La Commune est fortement endettée.**
- **Les taux des impôts locaux sont inférieurs à la moyenne des taux des autres communes.**



*Troisième Partie :*  
***GRANDES ORIENTATIONS 2009***

# I. Contexte budgétaire et économique national

Le contexte budgétaire et économique-financier national dans lequel la commune doit préparer son budget 2009 se caractérise par :

- **des difficultés économiques** avec, notamment, une croissance faible (entre 0,2% et 0,5% en 2009) ; une économie qui entre en récession ; un déficit budgétaire de l'Etat pour 2009 estimé à près de 4 % du PIB, une dette publique qui devrait représenter, en 2009, 69 % du PIB ; un déficit commercial important.
- **des difficultés bancaires et financières** : depuis quelques mois, les banques souffrent d'un problème de liquidités par manque de refinancement. L'état ayant décidé d'octroyer un prêt aux principales banques, les collectivités territoriales ne devraient pas avoir de difficulté pour souscrire des emprunts.

Dans le cadre du plan de relance de l'économie, une réforme concernant le FCTVA a été adoptée afin de soutenir l'investissement des collectivités locales, premier investisseur public. Cette mesure permet notamment aux communes qui s'engageront à investir plus en 2009, de percevoir le versement du FCTVA dû au titre de 2008, dès 2009 au lieu de 2010.

Pour bénéficier de cette mesure et donc d'une recette d'investissement supplémentaire en 2009 d'environ 300 000 euros, la Commune doit s'engager à réaliser en 2009 de nouvelles dépenses d'équipement pour un montant au moins supérieur à 3 501 392 €<sup>1</sup> en agrégeant budget principal, budget eau et budget assainissement.

---

<sup>1</sup> Moyenne des dépenses d'équipements réalisées sur les années 2004, 2005, 2006 et 2007 sur les budgets Commune, Eau et Assainissement.

Pour la première fois en 2009, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sera indexée sur la seule inflation (soit 2%), tout comme l'enveloppe normée. L'indexation avait, entre 1999 et 2008, pris en compte l'inflation et une partie de la croissance du PIB. En revanche, la prise en compte des résultats du recensement cette année va augmenter sensiblement la DGF pour 2009.

## II. Grandes lignes : Budget principal 2009

### 1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### *RECETTES*

##### ➤ Chapitre 70 : Produits des services et du domaine

La principale recette de ce chapitre correspond à la redevance versée par SITA FD qui est estimée pour 2009 à 1,7 million d'euros (1,75 million € perçu en 2008).

**Le total des recettes, pour ce chapitre, est estimé à 2,1 millions d'euros soit une baisse de 5 % par rapport aux réalisations 2008.**

➤ Chapitre 73 : Impôts et taxes

Dans ce chapitre, trois postes principaux :

- Le produit des impôts directs locaux est estimé à 1,7 million d'euros sans augmentation des taux mais avec une augmentation des bases de 2%.
- L'attribution de compensation communautaire sera égale à celle versée en 2008 par la CCBTA soit 423 846 €.
- La dotation de solidarité communautaire devrait être égale à 300 000 € (contre 375 000 € en 2008).

**Le total des recettes, pour ce chapitre, est estimé à 2,7 millions d'euros soit une baisse de 2 % par rapport aux réalisations 2008.**

➤ Chapitre 74 : Dotations et participations

Deux recettes prépondérantes :

- La dotation globale de fonctionnement (DGF). Elle sera de 739 000 € contre 609 000 € en 2008. Cette forte augmentation résulte de l'effectivité du nouveau recensement de population en 2009.
- Les participations de la CAF pour la crèche et l'accueil de loisirs. Le nouveau contrat enfance / jeunesse prévoit des plafonds de dépenses et donc une baisse progressive de la participation dès 2009. Les recettes relevant de la prestation de service et du contrat enfance / jeunesse sont estimées à 297 000 € pour 2009 contre 364 000 € perçu en 2008.

**Le total des recettes, pour ce chapitre, est estimé à 1,35 million d'euros soit une hausse de près de 5,5 % par rapport aux réalisations 2008.**

- Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante

Ce chapitre correspond pour la Commune aux revenus des immeubles soit 38 000 € pour 2009 comme pour 2008.

- Chapitre 002 : Excédent de Fonctionnement reporté = 756 174 € (résultat de clôture 2008)

**Le total des recettes de fonctionnement devrait s'élever à 6,95 millions d'euros.**

## **DEPENSES**

- Chapitre 011 : Charges à caractère général

Ces dépenses devraient s'élever à 1,26 million d'euros en 2009 soit une hausse de 1,3% (inférieure à l'inflation) par rapport aux réalisations 2008.

- Chapitre 012 : Charges de personnel

Les dépenses de personnel devraient augmenter de 3,5% en 2009 soit un montant total de 3 370 000 €. L'augmentation moyenne sur les dernières années est de plus de 6% ce qui montre la volonté de maîtriser l'évolution de ces dépenses.

- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Le montant alloué à ce chapitre devrait être de 920 000 € soit une baisse de plus de 5% en 2009 en raison notamment de la baisse de la subvention communale au budget Fêtes et Culture. Les autres dépenses telles que les subventions aux associations, contingents divers et autres participations obligatoires devraient rester stables par rapport à 2008.

➤ Chapitre 66 : Charges financières

Il s'agit essentiellement des intérêts de la dette estimés à 490 000 € pour 2009 soit une hausse de 16% par rapport à 2008.

➤ Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Il est prévu 10 000 € pour les aides versées aux particuliers pour les façades et installations photovoltaïques.

➤ Chapitre 042 : Opérations d'ordre entre sections :

Il s'agit essentiellement des dotations aux amortissements. C'est une dépense de fonctionnement obligatoire calculée de façon réglementaire sur les immobilisations acquises jusqu'au 31/12/2008. Cette dépense virée en investissement constitue une ressource propre d'investissement destinée notamment à faire face au renouvellement des équipements.

La dotation aux amortissements 2009 s'élèvera à 227 000 €.

➤ Chapitre 023 : Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 650 000 €

**Le total des dépenses de fonctionnement devrait s'élever à 6,95 millions d'euros.**

## 2) SECTION D'INVESTISSEMENT

### *RECETTES*

Les principales recettes d'investissement 2009 qui vont permettre de financer les équipements qui seront décidés sont :

- Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement : 650 000 €.
- La dotation aux amortissements : 227 000 €.
- Le FCTVA : en 2009, la Commune va recevoir le FCTVA dû au titre des dépenses réalisées en 2007 soit une recette de 434 000 €.

Si la commune décide d'investir plus en 2009 pour bénéficier de la réforme relative au versement anticipé du FCTVA, elle percevra également le FCTVA dû au titre des dépenses d'équipement 2008, soit une recette supplémentaire de plus de 300 000 €.

- Des subventions d'équipements : une subvention du Conseil Général de plus de 460 000 € pour l'aménagement du giratoire de la cave et l'avenue de la gare ; une subvention du syndicat mixte départemental d'électricité en partenariat avec EDF de 98 000 € pour l'enfouissement de réseaux rue d'Arles ; la participation de l'aménageur de la ZAC des Ferrières d'un million d'euro pour le financement du groupe scolaire.

➤ Les reports de recettes de 2008 sur 2009 :

Il s'agit de recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre en 2008 et qui devraient être recouvrées en 2009 :

- Le solde de la Dotation Globale d'Équipement (DGE 2007) concernant la réhabilitation des arènes, soit 32 000 €.
- La DGE 2008 pour l'enfouissement des réseaux rue du château et rue Chanzy, soit 61 200 €.
- La vente d'un terrain à SITA, soit 1,3 million €.

Soit un total de 1 393 200 €.

## ***DEPENSES***

Les principales dépenses d'investissement 2009 sont les suivantes :

- Le déficit d'investissement reporté = 107 259 € (résultat de clôture 2008).
- Le remboursement du capital de la dette est estimé à 870 000 € en 2009 contre 747 000 € en 2008.
- Les reports de dépenses d'équipements de 2008 sur 2009.

Il s'agit de dépenses engagées en 2008, c'est à dire autorisées en 2008, ou même avant, et ayant donné lieu à la signature d'un marché avant le 31 décembre 2008, mais dont le règlement effectif n'aura lieu qu'en 2009 : c'est le cas notamment du programme de voirie 2008, de l'enfouissement de réseau rue du château et rue Chanzy, du solde des arènes...

Le total s'élève à 830 836 €.



➤ Les dépenses nouvelles d'équipements :

Parmi les dépenses nouvelles d'équipements qui seront décidées et votées au prochain budget primitif par le Conseil Municipal, il faut prendre en compte les investissements votés par le Conseil du 08 janvier 2009 pour un montant de 1 301 000 € dont 1 100 000 € pour la réalisation d'un giratoire de la cave.

Dans le cadre de la future ZAC, les équipements publics devront également commencer dès cette année à savoir le groupe scolaire et la cuisine centrale.

Les membres du conseil débattront des autres investissements à inscrire au prochain budget : programme de voirie 2009, enfouissement de réseaux, matériel divers pour le fonctionnement des services, etc.

En investissement, une notion essentielle pour le débat et le choix du niveau des dépenses d'équipement à réaliser est la notion de **financement disponible**.

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.

Avec les hypothèses et les estimations des grands postes budgétaires pour 2009 évoqués précédemment, le financement disponible<sup>2</sup> devrait s'élever à plus de 1,1 million € contre 936 000 € en 2008.

Ce financement disponible ainsi que les différentes subventions affectées aux différentes opérations (ex : subvention du SMDE pour l'enfouissement de réseaux, subvention de Conseil général pour le giratoire de la cave) vont permettre le financement de ces nouvelles dépenses d'investissement. Face à ces ressources qui seront insuffisantes pour couvrir l'ensemble de ces nouvelles dépenses, la Commune devra donc recourir à l'emprunt.

---

<sup>2</sup> (Virement + dotations aux amortissements + FCTVA + reports de recettes sur 2009) – (reports de dépenses sur 2009 + remboursement du capital + déficit reporté)

# III. Grandes lignes : Budgets annexes 2009

## BUDGET EAU

L'équilibre du budget du service de l'eau potable est de plus en plus difficile à respecter. En effet, les dépenses de fonctionnement augmentent plus fortement que les recettes qui proviennent essentiellement de la vente d'eau aux abonnés, l'effet ciseau menace. La commune doit donc envisager d'augmenter le prix de l'eau au m<sup>3</sup>, d'autant plus que l'agence de l'eau nous rappelle souvent que notre prix de l'eau est trop bas. A titre de comparaison, la moyenne du prix de l'eau, pour une facture annuelle de 120 m<sup>3</sup> (abonnement compris), sur l'ensemble du bassin Rhône Méditerranée et Corse est de 1,34 € HT/m<sup>3</sup> alors qu'elle est de 0,69 €/m<sup>3</sup> à Bellegarde.

Il est à noter qu'une subvention de plus de 220 000 € a été accordée par le Conseil Général du Gard pour la réalisation du bassin d'eau potable, aujourd'hui achevé. Cette recette permettra de réaliser en 2009 des travaux de rénovation de réseaux d'adduction d'eau potable sans recourir à de nouveaux emprunts.

## BUDGET ASSAINISSEMENT

La commune envisage d'entreprendre, dès 2009, d'importants travaux de réfection des réseaux d'eaux usées en centre ville, notamment rue d'Arles et le long de la RD3. Pour faire face à de telles dépenses d'investissement, la Commune devra envisager le recours à l'emprunt.

Il est à souligner qu'aucun emprunt n'a été réalisé sur ce budget depuis 2003, ce budget pourra donc absorber les charges liées aux intérêts d'emprunt ainsi qu'au remboursement du capital sans augmentation du prix de la redevance.

Parallèlement, des demandes de subvention ont été demandées mais sont toujours à l'étude par l'Agence de l'eau et le Conseil Général du Gard, et conduiraient à revoir à la baisse le montant de l'emprunt à souscrire si elles aboutissaient favorablement.

## BUDGET FETES ET CULTURE

Dans le contexte actuel, la maîtrise des dépenses s'impose. Toutefois, il semble indispensable de maintenir l'ensemble de nos fêtes culturelles et traditionnelles dans le but de préserver la convivialité de notre village. Afin de concilier ces deux exigences, l'enveloppe budgétaire allouée aux différentes manifestations devra être rationalisée :

**Commune : 15 000 €**

**Culture : 8 000 €**

**Guitare : 85 000 €**

**Noël : 19 000 €** (Des économies seront réalisées sur l'installation des illuminations grâce l'achat envisagé d'une nacelle (budget commune 2009))

**Europe : 17 000 €**

**Jumelage : 5 000 €**

**Mai : 22 000 €**

**Octobre : 74 000 €**

**Autres fêtes : 19 000 €**

Une nouvelle ligne sera créée en 2009 pour l'inauguration des nouvelles arènes et les différentes manifestations taurines qui s'y dérouleront courant 2009 : **56 000 €**

Considérant les différentes recettes qui seront réalisées en 2009 (différentes subventions publiques, sponsors, billetterie etc.), **la subvention communale devrait s'élever à 260 000 €**(334 000 € en 2008).